

nouveaux
**LES CONSEILS
DE QUARTIER**
c'est à vous !

RÉUNION TEMPS FORT DU CONSEIL DE QUARTIER

MONTBERNIER ET SES COTEAUX

JEUDI 17 NOVEMBRE 2016 A 19H30

SALLE DE L'ORANGERIE

Élus présents : Aurélien Leprêtre, Conseiller municipal délégué à la Démocratie participative et à la politique de la ville, Thierry Fabry, Conseiller municipal délégué à l'entretien des Espaces publics, **Mireille Borot** Conseillère municipale, **Laurent Cuisenier** Conseiller Municipal Délégué à la mobilité et aux déplacements doux, **Jean-Pierre Girard** Adjoint au développement économique, **Michèle Meneghin**, Conseillère Municipale déléguée à la promotion de la vie commerçante.

ORDRE DU JOUR

1 - Présentation par Aurélien Leprêtre des réalisations des conseils de quartier et des nouvelles perspectives :

1 million 200 000 euros de travaux ont été dédiés aux projets des quartiers berjalliens. Cette somme a été répartie de manière équitable sur les 10 conseils de quartiers et a permis la réalisation de nombreux projets.

Lors de la mise en place des fiches de signalement il y a un an et demi, l'idée était de faire transiter les demandes « du quotidien » à destination des services par le biais du président et du service démocratie participative. Dans les premiers mois, ce fonctionnement s'est révélé fort utile. Il a ainsi été possible d'avoir un état des lieux des demandes des habitants. Au total environ 400 fiches ont été déposées au service Conseil de quartier. Elles ont toutes, ou presque, trouvé des réponses, plus ou moins satisfaisantes pour les demandeurs. Mais au fil des mois, l'ajout de cet « échelon » supplémentaire est devenu un handicap plutôt qu'un avantage. Ainsi, les présidents se sont souvent retrouvés « en première ligne », les habitants ne comprenant pas toujours qu'un problème du quotidien signalé au président ne trouve pas de solution immédiate.



Service PARTICIPATION CITOYENNE
04 74 28 29 30 - democratieparticipative@bourgoinjallieu.fr
www.bourgoinjallieu.fr  Ville de Bourgoin-Jallieu  @Bourgoin38300 - #BourgoinJallieu

Bourgoin-Jallieu
BOURGOIN-JALLIEU

nouveaux **LES CONSEILS DE QUARTIER** *c'est à vous !*

Une nouvelle procédure est donc mise en place : les habitants adresseront désormais leurs demandes ou observations sur la boîte mail dédiée accueilst@bourgoinjallieu.fr pour les demandes concernant les services techniques (voirie, espaces verts, propreté). Pour les demandes concernant d'autres services, un mail devra être envoyé au service concerné

Cette nouvelle démarche permettra de « libérer » les présidents du « poids » des sollicitations quotidiennes des habitants et de se consacrer à des projets plus structurants. Le succès de la fresque du Hall Cassan, projet du conseil de quartier Charges Planbourgoin, devrait faire des émules, et le cinquantenaire du jumelage de Bourgoin et Jallieu ouvrir des perspectives intéressantes.

Dans le cadre de cette évolution, le Maire a donné à Thierry Fabry, Conseiller municipal, une délégation intitulée : « Entretien des espaces publics ». Egalement président de la commission technique, Thierry Fabry devient ainsi l'interlocuteur privilégié des conseils de quartier. Il est aussi chargé de la concertation et de la présentation des projets « Ville » aux conseils de quartier concernés. Thierry Fabry travaille en étroite collaboration avec Aurélien Leprêtre, les services techniques, les conseils de quartiers et le service éponyme. Cette nouvelle délégation envoie un signal fort aux présidents et aux vice-présidents des Conseils de quartier ; le moment est venu de donner une autre dimension aux conseils de quartier et de mettre l'accent sur les projets.

2 - Les fiches de signalement : bilan et nouvelle organisation

45 fiches de signalement ont été déposées par le CQ Montbernier depuis le 9 février 2015. A ce jour 13 fiches ont été soldées de manière satisfaisante pour le conseil de quartier, soit 29%. Pour le conseil de quartier c'est insuffisant.

3 - Nos projets : les anciens, les nouveaux et leur devenir

Esplanade du Mont Blanc : Les travaux sont terminés

Chemin Esplanade du Mont-Blanc / Rosière : les travaux sont prévus pour 2017

Cheminement piétonnier rue du Belvédère - rue de la Rivoire : les travaux sont terminés.



nouveaux LES CONSEILS DE QUARTIER c'est à vous !

4 - L'aménagement de la route de Demptézieu

René Baroux explique que cette question a été abordée dès 2002 et que les difficultés se sont accentuées au fil des années. Le problème a été pris en compte de manière satisfaisante compte-tenu de la situation (voie départementale). L'aménagement provisoire réalisé par la ville va déjà permettre une évaluation nécessaire.

Aurélien Leprêtre précise que le premier aménagement proposé a été refusé par le Conseil départemental qui ne veut pas de petits giratoires sur les départementales. La ville s'est donc emparée du problème en mettant en place un premier essai d'aménagement en écluses. D'autres essais pourront avoir lieu. L'important est que la situation des riverains ait enfin été prise en compte. De plus, suite à la signature d'une convention, la police municipale pourra, après formation, utiliser les radars « jumelles » de la police nationale et verbaliser les contrevenants. Laurent Cuisenier ajoute que le problème concerne bien toute la longueur de cette voirie : le choix de commencer par la partie nord a été dicté par un enrobé plus endommagé. C'est donc cette portion qui sera refaite en priorité par le Conseil départemental quand le temps sera venu. Il sera alors plus facile de leur demander un aménagement pérenne de voirie, en fonction des observations faites sur les aménagements provisoires réalisés par la ville.

Question : comment faire avec les moissonneuses batteuses et les engins agricoles larges qui ne passent plus ou difficilement ?

Réponse : les largeurs des écluses ont été calculées. Ce problème sera signalé aux services techniques pour aménagement des plots.

Question : pourquoi ne pas poser des feux tricolores « pédagogiques » qui passent au rouge quand la vitesse est trop rapide.

Réponse : ce serait certainement un bon outil, mais qui poserait un problème quant à la fluidité du trafic.



nouveaux
**LES CONSEILS
DE QUARTIER**
c'est à vous !

5 - Le projet de terrasse flottante sur l'étang de Rosière

Le projet est présenté par le propriétaire de l'Etang gourmand, Monsieur Accari. Il consiste en l'installation d'une structure en bois flottante sur l'étang. L'association des Amis de Rosières a accueilli favorablement ce projet. L'objectif est de créer un endroit différent ou prendre un verre entre amis ou en famille. Aurélien Leprêtre remarque que cet aménagement est une opportunité pour les berjalliens et apportera un plus à cet espace naturel très apprécié des habitants.

Les données techniques de la structure : structure flottante immatriculée «bateau», surface : environ 200 m² (10m X 20m), capacités d'accueil : environ 150 personnes, activité saisonnière (4 mois/an), création de 5 à 6 emplois, cheminement piéton sur la digue préservé, planning : installation au printemps 2017.

Les contraintes techniques pour la mettre en œuvre : le curage de l'étang de Rosière, un bassin de décantation à l'arrivée du Loudon, le renforcement de la digue, la création de nouveaux emplacements pour les pêcheurs, les parkings et les places de stationnement, la circulation chemin de Rosière.

La réunion se termine à 21 heures 15 avec un pot convivial offert par la ville

